



REPUBLIQUE DU BENIN
DEPARTEMENT DES COLLINES
MAIRIE DE GLAZOUE

BP : 01 GLAZOUE
Tél : (00229) 51 95 40 95 / 95 53 52 95
Email : mairieglazoue@yahoo.fr



MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE GLAZOUE



Marché régionale de Glazoué



Marché international de Glazoué, site de vente d'igname

Présenté par le secrétariat exécutif

Actualisé en Octobre 2025

Table des matières

A- SITUATION GEOGRAPHIQUE	3
B- ATOUTS ET POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES	3
1. Agriculture, élevage et pêche.....	3
2. Transformation agroalimentaire.....	5
3. Commerce	5
4. Artisanat, industrie et mines.....	5
5. Tourisme et culture	6
6. Potentialités institutionnelles.....	6
7. Sécurité des biens et des personnes	6
C - SYNTHÈSE FFOM	7
1- Forces.....	7
2- Faiblesses	7
3- Opportunités	8
4- Menaces	8
D - DÉFIS ET ENJEUX.....	8
1. Enjeux agro-économiques et commerciaux.....	9
2. Enjeux sociaux.....	9
3. Enjeux environnementaux et climatiques.....	9
4. Enjeux politiques et de gouvernance.....	9
E - VISION ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PDC DE LA COMMUNE DE GLAZOUE.....	9
1. Vision du PDC 2024-2028	9
2. Orientations stratégiques.....	9
F- AXES PRIORITAIRES DU PDC 2024-2028	10
1- Gouvernance locale et développement institutionnel.....	10
2- Développement économique local et emploi.....	10
3- Accès aux services sociaux de base.....	10
4- Gestion durable de l'environnement et résilience climatique	10
G- OBJECTIFS DU PDC 4	11
1. Objectif global.....	11
2. Objectifs spécifiques	11
3. Programmes du PDC 4	11
4. <i>Mécanismes d'amélioration de la mobilisation des ressources</i>	14
5. <i>Dispositifs de suivi-évaluation et de redevabilité</i>	14
6. <i>Partenariats et opportunités à saisir</i>	14

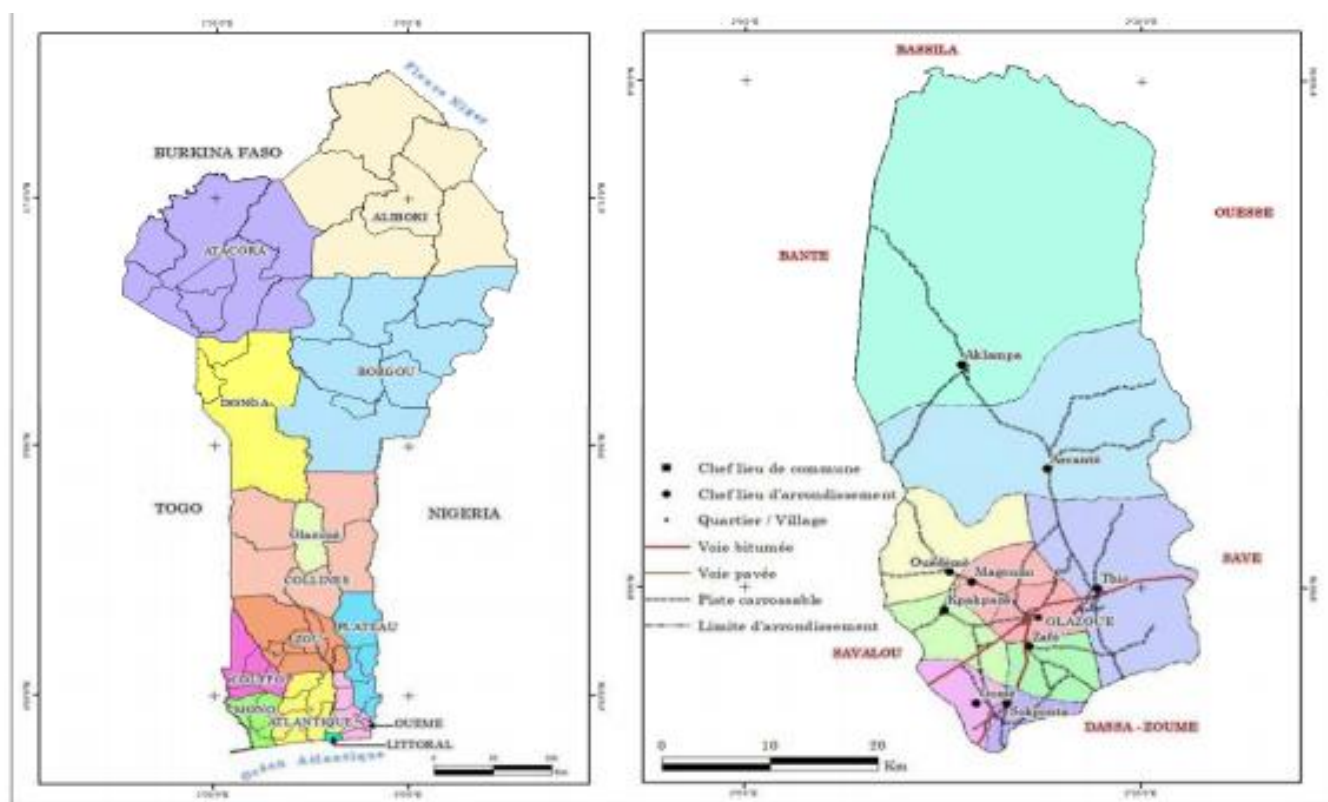
A- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Glazoué est l'une des six communes du département des Collines. Située en plein cœur du Bénin et au centre du département, elle est limitée :

- au nord par les communes de Ouèssè et de Bassila ;
- au sud par la commune de Dassa-Zoumè ;
- à l'est par les communes de Ouèssè et de Savè ;
- et à l'ouest par les communes de Bantè et de Savalou.

Elle s'étend sur une superficie de **1 750 km²**, soit **1,57 % de la superficie nationale**.

La population actuelle est estimée à **124 431 habitants**, dont **51,8 % de femmes** et **48,2 % d'hommes** selon les données du RGPH-4. Le dernier découpage territorial porte le nombre de villages administratifs à **68**, contre **48** précédemment.



(Carte administrative de la commune de Glazoué)

B- ATOUTS ET POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES

1. Agriculture, élevage et pêche

La commune de Glazoué bénéficie d'importants atouts agricoles. Elle dispose d'environ **150 000 ha de terres cultivables** (source : DDAEP-COLLINES) et constitue une zone d'accueil pour les migrants agricoles. Son dynamisme se traduit par un marché vivrier très actif, animé

par de nombreux commerçants et transporteurs qui acheminent les produits agricoles vers les grands marchés nationaux et internationaux.

Les bas-fonds rizicoles permettent une production annuelle de plus de **5 000 tonnes de riz**. La valorisation de ces bas-fonds a favorisé l'installation de **la deuxième plus grande rizerie du Bénin** ainsi que le développement du **maraîchage** dans plusieurs localités.

L'État béninois, à travers sa politique de mécanisation agricole et ses mesures fiscales incitatives, soutient la modernisation du secteur.

L'élevage concerne aussi bien le **gros bétail** que les **petits ruminants** et les **volailles**. Les principales espèces élevées sont : bovins, caprins, ovins, porcins et volailles. Le petit élevage, notamment la volaille, constitue une forme d'épargne pour la majorité des ménages.

La disponibilité d'une **main-d'œuvre agricole formée**, issue des **lycées techniques agricoles**, est un atout pour le développement local.

Conformément au rapport diagnostic du PDC4, Glazoué dispose des atouts suivants :

- appartenance à une zone agro-écologique favorable à la diversification des cultures ;
- existence de bas-fonds et de terres fertiles ;
- présence d'un service d'encadrement agricole (ATDA) ;
- formation et installation de jeunes promoteurs agricoles soutenus par des projets et le GIC ;
- pratique de la culture attelée par une partie de la population ;
- existence d'unités de transformation agroalimentaire et d'une usine de riz ;
- dynamisme des organisations paysannes (UNIZ-C, UCPC, UCR, PEA, UCPS, etc.) ;
- présence d'un réseau hydrographique dense ;
- usage répandu de semences améliorées ;
- existence de groupements féminins spécialisés dans la transformation des produits locaux (arachide, soja, maïs, manioc, noix de cajou, etc.) ;
- présence d'une usine d'égrenage de coton (SODECO) ;
- vulgarisation du Code Foncier et fonctionnement des structures locales (SVGF, CoGeF) ;
- existence de structures de financement (CLCAM, PADME, CREP, CAVECA, PEPCO, ASF, ACFB, etc.) ;
- présence d'un marché international et de marchés secondaires ;
- existence de retenues d'eau et de magasins de stockage.

2. Transformation agroalimentaire

Les activités de transformation sont majoritairement assurées par les femmes, parfois appuyées par les hommes, notamment grâce à l'appui du Projet d'Appui au Développement Agricole des Collines (PADAC) et bien d'autres.

La modernisation progressive du secteur a entraîné l'installation de mini-rizeries et d'unités de transformation du manioc, du soja et de l'arachide.

De nombreuses femmes exercent dans la transformation artisanale d'une large gamme de produits, source principale de leurs revenus. Les actions en cours portent sur le développement de nouvelles filières (manioc, maïs, anacarde, soja, etc.), favorisant l'émergence d'une nouvelle génération de transformateurs orientés vers la labellisation et le développement agro-industriel.

3. Commerce

Située sur la voie inter-États, la commune de Glazoué constitue un véritable centre d'affaires et abrite le troisième marché du Bénin. Ce marché, réaménagé par l'État et ses partenaires, est un pôle de collecte et de distribution des produits agricoles vers les marchés nationaux et internationaux.

Les principales spéculations échangées sont :

- igname, maïs, soja, niébé, fruits et légumes, produits manufacturés.

De plus en plus d'entreprises locales se créent et se formalisent dans divers secteurs. La fiscalité locale flexible et adaptée aux lois de finances successives constitue un atout.

Grâce à sa population jeune et dynamique, Glazoué dispose d'un fort potentiel économique. On peut affirmer, sans exagération, que dans le domaine commercial, Glazoué est au département des Collines ce que la Suisse est à l'Union Européenne dans le domaine financier. Carrefour naturel, elle abrite le plus grand marché du département et dessert cinq autres communes limitrophes.

4. Artisanat, industrie et mines

L'artisanat est un secteur bien développé, notamment dans l'arrondissement central : couture, soudure, maçonnerie, menuiserie, vitrerie, etc.

L'industrie reste peu développée, hormis la SODECO et l'usine de riz d'Akpikpi. Pourtant, la disponibilité de matières premières agricoles est importante.

Glazoué recèle également des ressources minières (sables, latérite, granite, etc.). Bien que les communes ne détiennent pas de droits de propriété sur ces ressources, le Code minier béninois autorise leur exploitation sous conditions légales.

5. Tourisme et culture

La commune présente de nombreux atouts naturels et culturels : cours d'eau, cascades, reliefs pittoresques, sites historiques et culturels.

Parmi les attraits :

- circuits historiques à valoriser ;
- pratiques culturelles et religieuses traditionnelles ;
- artisanat diversifié.

Environ cinquante sites touristiques non aménagés et plusieurs divinités et couvents méritent d'être mis en valeur.

Sur le plan culturel, Glazoué se distingue par un brassage Mahi et Nago, une diversité musicale et trois festivals majeurs : *Mahi Houindo*, *FACI* et *Laboko*, qui mobilisent une large population, y compris la diaspora.

6. Potentialités institutionnelles

- Fonctionnement régulier des organes politiques (Conseil communal, Conseil de supervision, Maire) ;
- Existence d'une commission permanente des affaires économiques et financières ;
- Existence d'une régie autonome pour la gestion des infrastructures économiques et marchandes ;
- Disponibilité du PDC 2024-2028 et du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) ;
- Existence d'une stratégie locale de promotion économique ;
- Application du Code des marchés publics et du cadre PPP.

7. Sécurité des biens et des personnes

La commune est couverte par quatre commissariats de Police Républicaine (Glazoué, Sokponta, Thio, Aklampa), assurant une présence sécuritaire dans tous les arrondissements. Ces efforts traduisent la volonté du gouvernement de garantir la sécurité des personnes et des biens sur tout le territoire communal.

C - SYNTHÈSE FFOM

1- Forces

- Position géographique stratégique au centre du Bénin, facilitant les échanges commerciaux et la mobilité ;
- Existence d'un marché international et de plusieurs marchés secondaires dynamiques ;
- Fort potentiel agricole et agro-industriel, soutenu par la présence de bas-fonds rizicoles et de terres fertiles ;
- Existence d'une main-d'œuvre jeune et disponible ;
- Fonctionnement régulier des institutions communales et d'un cadre de planification actualisé (PDC 2024-2028, SDAC) ;
- Présence d'infrastructures de base : routes intercommunales, écoles, centres de santé, commissariats, etc. ;
- Richesse culturelle et touristique importante (festivals, sites naturels et historiques) ;
- Présence de structures financières de proximité et d'organisations paysannes dynamiques ;
- Disponibilité d'un réseau de coopération institutionnelle en développement (ANCB, ATDA, projets étatiques et ONG partenaires).

2- Faiblesses

- Insuffisance d'infrastructures de transformation et de stockage ;
- Faible niveau d'industrialisation malgré la disponibilité de matières premières ;
- Ressources financières propres limitées et dépendance élevée des transferts de l'État ;
- Faible couverture en infrastructures d'eau potable et d'assainissement ;
- Inaccessibilité de certaines localités en saison pluvieuse ;
- Manque de structuration des acteurs économiques et faible formalisation des micro-entreprises ;
- Capacité administrative et technique encore perfectible au sein des services communaux ;
- Manque de valorisation du potentiel touristique et artisanal local ;
- Communication institutionnelle insuffisamment structurée.

3- Opportunités

- Existence de programmes nationaux et internationaux de financement du développement local (FADeC, coopération bilatérale et multilatérale) ;
- Politique nationale de décentralisation favorable au renforcement de la gouvernance locale ;
- Projets en cours dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'eau et de l'éducation ;
- Volonté politique du Conseil communal de diversifier les partenariats et d'améliorer la gestion financière ;
- Potentiel de coopération décentralisée à explorer, notamment avec les collectivités partenaires du Nord (Belgique, France, Suisse, Canada, etc.) ;
- Cadre juridique favorable à la participation du secteur privé (PPP, délégations de services publics) ;
- Disponibilité d'une diaspora active susceptible de contribuer au développement local.

4- Menaces

- Variabilité climatique et dégradation des sols ;
- Fluctuation des prix des produits agricoles ;
- Insécurité foncière et conflits domaniaux ;
- Faible pouvoir d'achat des populations rurales ;
- Migration des jeunes vers les grands centres urbains ;
- Risque d'érosion de la cohésion sociale en cas d'inégalités d'accès aux services de base ;
- Retard dans le transfert effectif des compétences et ressources aux communes ;
- Vulnérabilité accrue aux chocs économiques et environnementaux.

D - DÉFIS ET ENJEUX

L'analyse de l'état de développement de la commune de Glazoué a permis de faire ressortir les principaux enjeux territoriaux à partir du croisement entre les résultats des revues documentaires et ceux issus des ateliers d'arrondissement et de villages. Ces enjeux, de nature variée, se déclinent comme suit :

1. Enjeux agro-économiques et commerciaux

La commune de Glazoué constitue le bassin agricole de la commune de Glazoué. Les produits agricoles y occupent une place centrale dans les échanges économiques. L'enjeu majeur consiste à créer un environnement favorable à la production, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, de manière à générer des emplois durables et des richesses locales.

2. Enjeux sociaux

Glazoué fait partie des communes à fort taux de croissance démographique du département des collines. Cette dynamique entraîne d'importants défis sociaux en matière de scolarisation, de santé, d'accès à l'eau potable et de protection sociale. Or, les infrastructures socio-communautaires existantes sont insuffisantes ou dégradées au regard des besoins croissants. Il devient donc impératif d'accélérer la mise en œuvre des équipements et services sociaux de base (éducation, santé, eau, hygiène, assainissement, loisirs, etc.) afin de favoriser un développement humain durable et inclusif.

3. Enjeux environnementaux et climatiques

La commune dispose de ressources naturelles variées : forêts, terres agricoles, plans et cours d'eau, ainsi que de riches bas-fonds exploitables. Cependant, ces ressources sont soumises à une forte pression anthropique liée à la croissance démographique et à la déforestation. La dégradation des sols, le bradage incontrôlé des terres agricoles et l'insalubrité du cadre de vie accentuent la vulnérabilité écologique du territoire. Le défi est donc de préserver durablement les ressources naturelles, de renforcer l'assainissement et de mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation face aux changements climatiques.

4. Enjeux politiques et de gouvernance

La commune dispose d'organes infra-communaux élus conformément aux textes en vigueur, ainsi que de ressources humaines pluridisciplinaires. Les représentants des services déconcentrés de l'État interviennent également dans plusieurs secteurs clés et accompagnent les actions communales.

L'enjeu réside dans la consolidation des capacités institutionnelles et la mise en place d'organes de gouvernance locaux modernes, participatifs et performants, composés d'hommes et de femmes au service du développement de leur communauté.

E - VISION ET ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PDC DE LA COMMUNE DE GLAZOUE

1. Vision du PDC 2024-2028

Sur la base du diagnostic territorial et des défis identifiés, les acteurs communaux ont formulé la vision suivante :

« Glazoué, territoire du marché commun, est d'ici 2030, un bassin agro économique durable, bien gouverné, au rayonnement social et culturel et de bien-être collectif. »

2. Orientations stratégiques

Cinq (05) orientations stratégiques structurent la mise en œuvre du PDC 4 (2024-2028) :

- **OS1** : Valoriser les potentialités agroécologiques pour accroître la production agricole, en favorisant un accès équitable et une gestion durable des ressources naturelles, au

service de l'emploi décent et de l'entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des personnes vulnérables ;

- **OS2** : Renforcer le réseau routier et les investissements économiques afin de stimuler les échanges et de valoriser les potentialités touristiques et culturelles ;
- **OS3** : Assurer une gouvernance performante à tous les niveaux pour améliorer la gestion politique, économique, administrative, financière et environnementale du territoire ;
- **OS4** : Renforcer la qualité des services sociaux de base et l'assistance aux personnes vulnérables pour améliorer les conditions de vie des populations ;
- **OS5** : Créer les conditions favorables au développement et à l'utilisation de la digitalisation au service de la gouvernance et des activités socioéconomiques.

F- AXES PRIORITAIRES DU PDC 2024-2028

Les orientations stratégiques du Plan de Développement Communal 2024-2028 s'articulent autour de quatre (4) axes majeurs :

1- Gouvernance locale et développement institutionnel

- Renforcement des capacités administratives et financières de la commune ;
- Amélioration de la mobilisation des ressources internes et externes ;
- Modernisation des outils de gestion et de suivi-évaluation ;
- Promotion de la transparence et de la redevabilité.

2- Développement économique local et emploi

- a. Valorisation des chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires ;
- b. Promotion des petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- c. Développement du tourisme et des industries culturelles ;
- d. Renforcement des infrastructures économiques (marchés, pistes rurales, magasins de stockage).

3- Accès aux services sociaux de base

- a. Amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement ;
- b. Développement de l'éducation, de la santé et de la protection sociale ;
- c. Promotion du genre et de l'inclusion sociale.

4- Gestion durable de l'environnement et résilience climatique

- a. Lutte contre la déforestation et la dégradation des sols ;
- b. Amélioration de la gestion des déchets et de l'assainissement ;
- c. Promotion des énergies renouvelables et des pratiques agricoles durables.

G- OBJECTIFS DU PDC 4

1. Objectif global

Améliorer durablement les conditions sociales et économiques de la population de la commune de Glazoué à travers une gouvernance locale inclusive et performante.

2. Objectifs spécifiques

Cinq (05) objectifs spécifiques soutiennent l'objectif global :

- **OS1** : Renforcer les équipements et infrastructures socio-communautaires dans un environnement sain, avec équité et inclusion sociale, notamment dans les domaines de l'alimentation, de la santé, de la nutrition et de l'éducation ;
- **OS2** : Promouvoir une gestion rationnelle et durable de l'espace et des ressources naturelles, en garantissant leur accès équitable ;
- **OS3** : Développer une économie sociale et solidaire au service du développement humain intégral et de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables ;
- **OS4** : Améliorer le réseau routier et énergétique et promouvoir les investissements économiques pour renforcer l'attractivité territoriale ;
- **OS5** : Optimiser la gouvernance locale, la cohésion sociale et la performance administrative à travers la digitalisation, la redevabilité et le dialogue public-privé.

3. Programmes du PDC 4

D'un coût global estimé à la somme de **huit milliards cinq cent quarante-trois millions six cent quatre-vingt-seize mille (8 543 696 000) Francs CFA** soit une augmentation de 10,16% par rapport au PDC3, le PDC 2024-2028 est constitué de cinq (05) programmes comprenant vingt-six (26) projets déclinés en des activités. Les intitulés des programmes et leurs coûts respectifs se présentent comme suit :

PROGRAMME 1 : Renforcement des équipements et infrastructures sociaux communautaires et d'amélioration de la qualité des services offerts

Projets	Poids	Montant	Taux
Projet 1 : Renforcement / entretien des infrastructures et équipements scolaires et amélioration de la qualité des services du secteur	25	1 747 580 000	55,25%
Projet 2 : Renforcement / entretien des infrastructures et amélioration de la qualité des services du centre de promotion sociale	10	118 488 000	3,75%
Projet 3 : Renforcement / entretien des infrastructures et des équipements des centres de santé et amélioration de la qualité des services de santé	25	445 500 000	14,08%
Projet 4 : Renforcement des interventions en Alimentation, Santé et Nutrition (ASN)	5	98 575 000	3,12%
Projet 5 : Renforcement / entretien des systèmes d'approvisionnement en eau potable de la Commune	15	136 550 000	4,32%
Projet 6 : Amélioration des conditions de vie des couches vulnérables et renforcement de l'équité genre	5	120 250 000	3,80%

Projets	Poids	Montant	Taux
Projet 7 : Renforcement / entretien des équipements/infrastructures d'alphabétisation, de loisirs, du sport, du tourisme et de la culture	10	460 600 000	14,56%
Projet 8 : Amélioration de la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la commune	5	35 450 000	1,12%
Total Programme 1	100	3 162 993 000	100,00%

PROGRAMME 2 : Gestion rationnelle et durable de l'espace et des ressources naturelles

Projets	Poids	Montant	Taux
Projet 9 : Elaboration, vulgarisation et mise en œuvre et suivi du Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC)	15	362 550 000	27,53%
Projet 10 : Protection et restauration de la biodiversité	20	274 000 000	20,80%
Projet 11 : Elaboration / actualisation des documents de planification foncière et modernisation de la gestion foncière et domaniale	20	146 350 000	11,11%
Projet 12 : Renforcement de l'aménagement contrôlé du territoire de la commune	30	494 600 000	37,55%
Projet 13 : Amélioration de l'assainissement du cadre de vie	15	39 600 000	3,01%
Total Programme 2	100	1 317 100 000	100,00%

PROGRAMME 3 : Développement d'une agriculture durable et résiliente, de l'artisanat, du tourisme, des infrastructures économiques et marchandes et promotion de l'insertion des jeunes

Projets	Poids	Montant	Taux
Projet 14 : Amélioration de la productivité et de la résilience face aux changements climatiques au niveau des filières prioritaires de la commune	25	656 125 000	57,67%
Projet 15 : Amélioration des systèmes de stockage, de transformation et de commercialisation des produits agricoles	20	109 000 000	9,58%
Projet 16 : Appui à l'entrepreneuriat social et solidaire des jeunes et des femmes	15	130 500 000	11,47%
Projet 17 : Renforcement / entretien des infrastructures et équipements marchands	20	155 000 000	13,62%
Projet 18 : Valorisation des sites et curiosités touristiques de la commune	10	79 750 000	7,01%
Projet 19 : Intensification de la sécurisation et de l'accès de tous (y compris des jeunes et des femmes) aux terres agricoles	10	7 250 000	0,64%

Projets	Poids	Montant	Taux
Total Programme 3	100	1 137 625 000	100,00%

PROGRAMME 4 : Renforcement du réseau routier et énergétique et de promotion des investissements économiques

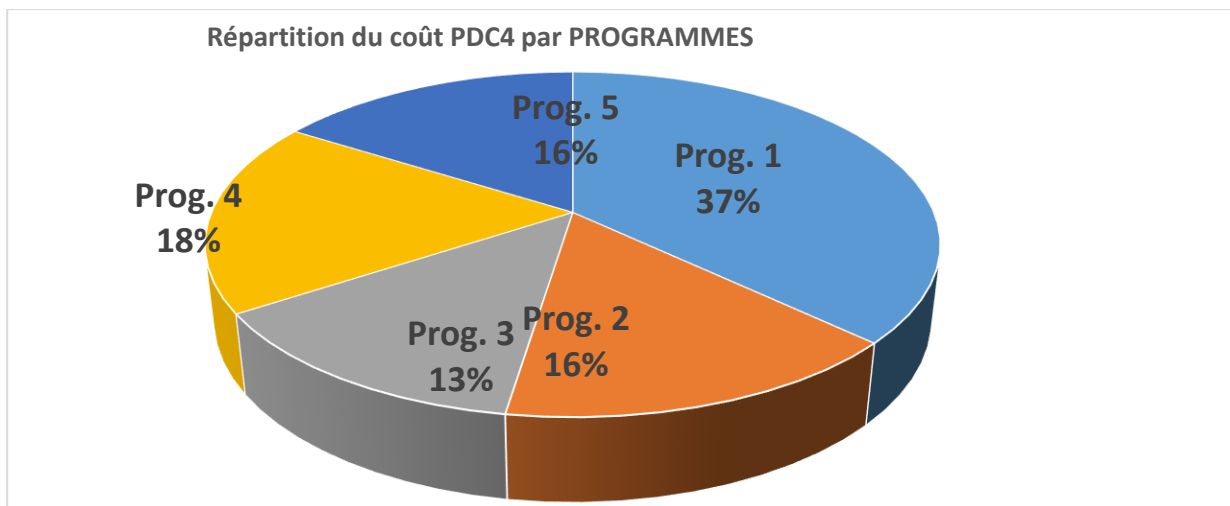
Projets	Poids	Montant	Taux
Projet 20 : Renforcement / entretien du réseau routier dans la commune	50	585 500 000	37,63%
Projet 21 : Renforcement / entretien du réseau électrique dans la commune	20	332 250 000	21,35%
Projet 22 : Promotion des investissements économiques dans la commune	30	638 250 000	41,02%
Total Programme 4	100	1 556 000 000	100,00%

PROGRAMME 5 : Amélioration de la gouvernance locale et promotion du Partenariat Public Privé et de la digitalisation

Projets	Poids	Montant	Taux
Projet 23 : Amélioration du pilotage et la coordination des organes politiques communaux, infra communaux et technique	25	464 694 000	33,93%
Projet 24 : Renforcement des ressources humaines, matérielles et financières	40	858 434 000	62,68%
Projet 25 : Modernisation des systèmes d'informations, de communications et d'archives	15	21 250 000	1,55%
Projet 26 : Renforcement du mécanisme de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation	20	25 100 000	1,83%
Total Programme 5	100	1 369 478 000	100,00%

La synthèse de planifications annuelle se présente dans le tableau ci-après :

	Prévisions annuelles (Milliers de Francs CFA)				
	2024	2025	2026	2027	2028
Programme 1	407 546	772 768	759 443	629 418	593 818
Programme 2	87 750	623 525	243 275	204 275	158 275
Programme 3	92 375	268 675	371 375	212 875	192 325
Programme 4	101 150	797 600	265 750	215 750	175 750
Programme 5	304 266	344 466	250 216	231 716	238 816
TOTAL PDC4	993 087	2 807 034	1 890 059	1 494 034	1 358 984



4. Mécanismes d'amélioration de la mobilisation des ressources

Pour accroître les ressources disponibles, la commune privilégiera :

- le renforcement de la fiscalité locale,
- la modernisation de la régie financière,
- l'élargissement de l'assiette fiscale,
- la recherche de financements innovants et de partenariats stratégiques.

5. Dispositifs de suivi-évaluation et de redevabilité

Un dispositif renforcé de suivi-évaluation est mis en place pour assurer la traçabilité des résultats et la redevabilité vis-à-vis des citoyens. Il reposera sur :

- des indicateurs de performance mesurables,
- des revues annuelles de mise en œuvre,
- l'implication des acteurs de la société civile dans le contrôle citoyen de l'action publique à travers la mise en place et l'animation du cadre intégrateur.

6. Partenariats et opportunités à saisir

La commune mettra un accent particulier sur le développement de partenariats avec l'État, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et la diaspora. Les opportunités liées aux programmes nationaux, aux financements climatiques et aux initiatives de coopération décentralisée seront également exploitées afin de renforcer la résilience et la compétitivité du territoire.